

TECHNICIEN D'ELEVAGE H/F

Filières liées : **Agriculture biologique** **Productions animales**

Fiche métier sur AgrOrientation : <https://agrorientation.fr/trouver-mon-metier-ideal/je-recherche-un-metier/technicien-d-elevage-hf>

Mission et activité du métier

Fait pour vous si vous aimez :

Produire, fabriquer **Animaux**

Le technicien d'élevage peut exercer son activité dans des productions très variées : production laitière bovine ou caprine, production de viande bovine, production équine, porcine, ovine, avicole, etc.

Dans tous les cas, il interviendra sur tous les secteurs de l'élevage : alimentation, reproduction, santé, bâtiments, matériel.

Son travail consiste le plus souvent à :

- enregistrer, analyser et interpréter les informations et les résultats techniques de l'élevage,
- conseiller l'éleveur sur les éventuelles décisions susceptibles d'améliorer ou d'optimiser les performances des animaux.

Conditions d'exercice

Le technicien d'élevage travaille dans un élevage ou pour un ensemble d'élevages.

Dans le premier cas, il est sous l'autorité d'un responsable d'élevage, tandis que dans le second, il dépend d'un ingénieur qui l'encadre.

Les Chambres d'agriculture, les syndicats de contrôle de performances, les groupements de producteurs, les centres d'insémination artificielle, les groupements de défense sanitaire, les instituts techniques spécialisés, les fermes expérimentales, les élevages de taille importante sont les principaux employeurs des techniciens d'élevage.

Les activités s'exercent principalement dans les élevages au contact des animaux, mais aussi en bureau pour exploiter les enregistrements de données effectués.

Compétences et qualités

Le technicien d'élevage doit maîtriser l'ensemble des techniques liées au cycle de vie des animaux et à la finalité économique de l'élevage. C'est un spécialiste d'une production et il intervient rarement sur plusieurs productions à la fois.

Il dispose d'un sens aigu de l'observation, de bonnes aptitudes à l'organisation, et de réelles capacités à prendre des décisions.

Il maîtrise l'informatique et plus particulièrement les logiciels techniques et technico-économiques conçus pour les suivis d'élevage.

En tant que conseiller des éleveurs, il sait expliquer ses préconisations et communiquer.

Perspectives d'évolutions

Après une expérience confirmée, le technicien d'élevage peut accéder à des postes de responsable d'élevage salarié, de conseiller spécialisé ou de formateur.

Il pourra s'installer comme chef d'entreprise en exploitation d'élevage, à la condition de s'ouvrir, par la formation, aux problématiques de gestion.

En savoir plus

Consulter : la fiche ROME sur www.francetravail.fr

Fiche présentée par



Pour tout complément d'information, contactez : contact@agrorientation.com